VILLE DE GAILLARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

- - - -

74240

- - -

OBJET

N°2026R297

Réglementation de la circulation et du stationnement

Rue de l'Industrie

Travaux de réparation réseau

Le Maire de la Commune de GAILLARD,

Vu le Code de la Route, notamment les articles R411-8, R411-25 et R417.10 ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2122-28, L2212-1 et L2213-2 ;
Vu l'arrêté interministériel du 24/11/1967 modifié, relatif à la signalisation routière ;
Vu le décret ministériel n°2009-615 du 3 juin 2009 modifié par le décret n°2023-174 du 8 mars 2023 classant la RD concernée par le présent arrêté, dans sa section considérée, dans le réseau des routes à grandes circulations ;
Vu la note du Ministère du Transport définissant le calendrier des jours « hors chantiers » pour l'année 2026 et janvier 2027 ;
Vu la demande en date du 8 octobre 2026 de l'entreprise **AXECOM** située au 2 chemin du Génie – 69200 VENISSIEUX, **pour des réparations de réseaux sur la route de Zone au niveau du carrefour à feu avec la rue René Cassin ;**
Vu l'avis favorable du préfet en date du 26/10/2026 ;
Vu l'intérêt général et considérant que la circulation et le stationnement doivent être règlementés pour des **raisons de sécurité** pendant la durée des travaux ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 – Du mercredi 28 au mercredi 4 novembre 2026, La portion de rue entre le carrefour à feu et le rond-point devant l'entreprise Bayer sera fermée dans la direction d'Annemasse. La coupure durera 2 heures maximum et se fera entre 9h et 11h ou 14h et 16h.
Une déviation sera mise en place par la rue Renée Cassin, rue du Transval et la rue de l'Industrie dit « montée d'Aspro » selon le schéma en pièce jointe.

ARTICLE 2 – Un périmètre de sécurité sera mis en place sur la zone de travail avec un balisage de chantier adapté (Barrières jointives, Balises K16, balises K5c, etc...).

ARTICLE 3 – Les piétons seront redirigés sur le trottoirs opposé par des panneaux de type KC1 « piétons prenez le trottoir d'en face ».

ARTICLE 4 – Le stationnement sera interdit sur et à proximité de la zone de chantier sous réserve d'un affichage préalable réglementaire.

ARTICLE 5 – La signalisation nécessaire de restriction et d'information sera conforme à la règlementation en vigueur et sera mise en place et maintenue par l'entreprise **AXECOM**.

ARTICLE 6 – Les installations ne devront pas faire obstacle à l'écoulement des eaux et au libre accès des propriétés riveraines.

ARTICLE 7 – La continuité de passage des transports exceptionnels ne pourra pas être assurée durant le chantier.

ARTICLE 8 – Dès l'achèvement des travaux, le demandeur devra enlever les débris, nettoyer et remettre en état à ses frais les dommages résultant de son intervention.

ARTICLE 9 – Tout véhicule gênant pourra être mis en fourrière aux frais de son propriétaire selon l'article du code la route R417-12.

ARTICLE 10 – Les infractions aux présentes dispositions seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

ARTICLE 11 – Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble - 2, Place de Verdun 38 000 GRENOBLE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

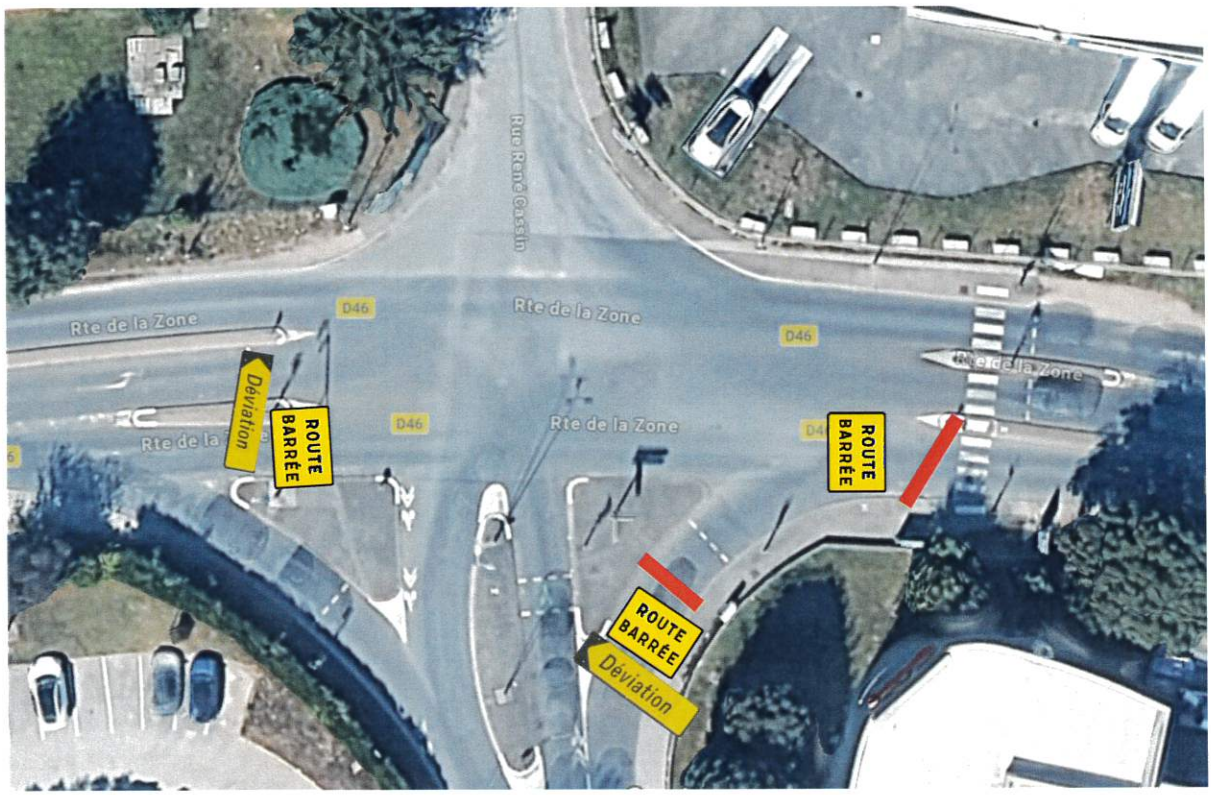
ARTICLE 12 – La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Ampliation du présent arrêté sera adressée à l'entreprise et au Commissariat de police d'Annemasse.

Arrêté devenu exécutoire compte tenu :

- de sa mise en ligne le :
27/10/26
- de sa notification le :
27/10/26

MAIRIE DE GAILLARD (Haute-Savoie)

FAIT à GAILLARD, le 26 octobre 2026
Le Maire,
Antoine BLOUIN


Rue René Cassin
Rte de la Zone
D46
Rte de la Zone
D46
Rte de la Zone
Déviation
ROUTE BARRÉE
D46
Rte de la Zone
ROUTE BARRÉE
ROUTE BARRÉE
Déviation


Rue de la ville
Rue de la ville
Déviation
Rue du Transvaal
Degrif Sport Gaillard
Magasin d'articles de sports
Rue du Transvaal
Rue du Transvaal
Déviation
Midas GAILLARD
Atelier de réparation automobile
Scarclean
Intermarché
Drive Gaillard
Top Lavage
Rue René Cassin
Rte de la Zone
D46
Rte de la Zone
Rte de la Zone
Déviation
Déviation
GiFi ANNEMASSE
Magasin d'ameublement et de décoration
Google Maps